

SANTE MENTALE

&

PRECARITE

**Actions de formation et de qualification,
Catalogue 2016**

inCittà

plateforme associative

projets de promotion et soutien aux politiques et
actions publiques et aux pratiques sociales territoriales



cget

Préambule

En 2016 l'association **inCittà**¹, dans le cadre d'une mission confiée par l'Atelier Santé Ville (ASV) Marseille santé mentale et s'inscrivant dans les axes de travail du Conseil d'Orientation en Santé Mentale de Marseille (COSM), coordonne un catalogue d'offre de formation dans le champ de la santé mentale à Marseille. Cette offre de formation est financée par le Commissariat Général à L'Egalité des Territoires. Elle vous est proposée à titre gracieux. Cette année le programme portera sur la problématique « **Santé Mentale et Précarité** ».

L'élaboration de ce catalogue vise à **rassembler les actions de qualification** auparavant menées par divers acteurs dans un souci de complémentarité et de collaboration, et à **croiser** les approches en **santé mentale** avec des **regards issus des sciences humaines et sociales**.

Un **cycle de conférences** permettra d'interroger les notions et les concepts qui définissent ce nouveau champ de l'action publique.

Des **formations de « base »** sur la santé mentale et l'accueil viseront à apporter des éléments théoriques et pratiques aux professionnels de l'accompagnement.

Des **formations réseaux** chercheront à promouvoir des espaces de réflexion croisés entre professionnels issus des secteurs sanitaire, médico-social et social.

Des **journées d'études** permettront d'approfondir des thématiques spécifiques.

Ces différentes actions de qualification prennent en compte différentes échelles :

- celle des institutions
- celle des pratiques professionnelles
- mais aussi celle de l'interaction individuelle entre public et professionnels (travail social ou psychiatrie)

¹ Association loi de 1901, inCittà est une plateforme de soutien à l'activité du tissu associatif, des collectivités territoriales et des acteurs privés. Elle réunit des professionnels aux compétences variées (sciences sociales, architecture et urbanisme, éducation spécialisée, psychologies, géographie et cartographie) animés par le souci de la relation au terrain et de la pluridisciplinarité.

Partenaires

- **Cadres de programmation et d'animation des politiques territoriales en santé mentale**

Atelier Santé Ville Santé Mentale Marseille (ASV) L'ASV est un dispositif mis en place par la Ville de Marseille, la Préfecture, l'Agence Régionale de Santé et le Groupement d'Intérêts Publics (GIP) pour la gestion de la Politique de la Ville à Marseille, pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé à l'échelle des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Il constitue un outil pour le développement d'une politique locale et partenariale en santé mentale. Il articule la politique de la Ville aux politiques de droit commun et aux acteurs de terrain.

Conseil d'orientation en Santé Mentale de la Ville de Marseille (COSM) Le COSM constitue la déclinaison marseillaise des conseils locaux de santé mentale (CLSM), plateformes de concertation et de coordination entre élus locaux d'un territoire, établissements hospitaliers, usagers et habitants ainsi que tous les services sociaux, médico-sociaux et sanitaires. Ces espaces ont pour objet la définition en commun des politiques locales et des actions à entreprendre pour l'amélioration de la santé mentale de la population concernée.

- **Dispositifs, associations, missions**

Réseaux Santé Mentale et Logement Portés par le Conseil d'Orientation en Santé Mentale de Marseille et l'Atelier Santé Ville Santé Mentale, les réseaux santé mentale et logement ont pour objectif de favoriser l'accompagnement des personnes souffrant de troubles psychiques ou de souffrance psychosociale et ayant des difficultés à "habiter". Des espaces de rencontre et de travail interdisciplinaires regroupent les professionnels des champs suivants : sanitaire, social, médico-social, de l'habitat, de la justice et certains représentants d'usagers, afin de partager une culture commune, une élaboration et une responsabilité collective autour de situations "complexes" de maintien à domicile.

Coordination Marseillaise Santé Mentale et Habitat Initiée par le centre hospitalier Edouard Toulouse, la ville de Marseille et les associations Habitat Alternatif Social (HAS) et Argos 2001, la Coordination Marseillaise en Santé Mentale et Habitat s'inscrit dans les orientations stratégiques définies par le Conseil d'Orientation en Santé Mentale de la ville de Marseille-COSM. Cette coordination préfigure la création du Groupement de coopération sociale et médico-sociale en santé mentale et habitat -GCSMS. Sa vocation sera de proposer un projet de coopération structurant capable de répondre aux besoins des personnes souffrants de troubles psychiques, notamment en matière d'habitat, favorisant une meilleure intégration dans la cité. Le futur GCSMS associera divers partenaires issus de secteurs d'activité en lien avec sa dénomination.

Affiliation aux services de soins ambulatoires en psychiatrie des personnes sans logement personnel à Marseille Mission animée par l'Agence Régionale de Santé et accompagnée par l'ASV Santé Mentale destinée à établir à titre expérimental et à évaluer, de nouvelles modalités d'affiliation aux soins ambulatoires en psychiatrie des personnes sans logement personnel.

Les conférences

Contexte

La santé mentale, point de départ de notre réflexion, reste une notion à discuter et son articulation aux politiques urbaines et d'action sociale, un objet à construire. Cela passe par un travail d'éclaircissement, de définition et de problématisation.

A l'origine, issue du champ psychiatrique, la notion de santé mentale a été considérée comme une notion qui permettait de dé-stigmatiser ce qui était autrement désigné comme maladie mentale ou troubles psychiques.

Depuis quelques décennies on a assisté à un élargissement de la notion qui s'est accompagné d'une déclinaison spécifique dans l'action publique. Ce champ encore inachevé, voire indéterminé, semble défini en creux par l'idée que la santé mentale ne se limite pas au traitement des maladies mentales mais qu'elle concerne aussi d'autres manifestations telles que les souffrances psychiques et psychosociales. Face à ce double élargissement, les réactions sont contrastées :

Pour certains, la notion de santé mentale constitue un outil de décroisement où la clinique², les sciences humaines, l'économique et le politique tissent une toile complexe (Laval 2009, Joubert 2004).

Pour d'autres, elle aurait pour travers de permettre une association généralisée entre souffrance sociale et souffrance psychique, la pathologisation de la question sociale, et une lecture exclusivement psychique de cette dernière enfermant dans une perception médicale et compassionnelle, vide en terme d'analyse. Cette association serait facilitée par un changement de paradigme dans notre monde moderne, moins de lien social et un individu surchargé de responsabilités et d'épreuves feraient naître des « pathologies de l'autonomie » (Ehrenberg 1998, Fassin 2004, Bellahsen 2014).

Sans trancher hâtivement ce débat, force est de constater que cette catégorie, reste floue et imprécise et qu'elle mérite d'être déconstruite et analysée.

Objectifs des conférences

- Faire un état des lieux de l'émergence de la notion « santé mentale » en lien avec les questions de précarité.
 - Eclaircir les conditions de développement de cette catégorie au sein de l'action publique et ses liens avec l'idée d'une massification de la précarité.
 - Apporter des éléments de réflexion et de débat dans une démarche de « dé - stigmatisation » de la santé mentale
-

Calendrier (les dates, les lieux et les modalités d'inscription vous seront communiqués ultérieurement)

- **La première conférence** cherchera, à partir d'une généalogie du concept de la santé mentale, à déconstruire ce concept et à interroger sa place dans nos sociétés actuelles (Intervenante **Anne Lovell**, sous réserve).
 - **La seconde conférence** se penchera sur les effets de cette notion dans les reconfigurations du travail social aujourd'hui.
-

2 L'expression « clinique » utilisée en psychiatrie, en psychologie ou en psychanalyse, fait référence à l'étude approfondie des « cas individuels ». Les racines de cette expression proviennent du monde médical « au plus près du lit du malade », elles renvoient aux liens et à la relation qui se tisse entre le médecin et son patient.

Les Formations « Santé Mentale et précarité »

Contexte

La notion de santé mentale s'est imposée aujourd'hui comme centrale dans l'action publique locale, envers différentes catégories de personnes, particulièrement des groupes précarisés.

Le détricotement de l'Etat providence s'est accompagné de formes d'exclusion sociale qui se sont progressivement installées dans nos sociétés contemporaines. Avec ce processus de précarisation, différentes formes de « souffrance » et de « mal-être » sont apparues chez des personnes dites vulnérables ou en processus de désaffiliation.

En 1995 le rapport « Une souffrance qu'on ne peut plus cacher » (Strohl-Lazarus) met en évidence l'existence d'une souffrance psychique d'origine sociale, complexe car résultant de plusieurs facteurs. Ces souffrances sortent de la scène privée ou individuelle pour devenir un problème collectif, un enjeu de société, donc un enjeu politique. Pour certains auteurs, ces souffrances sont dues à l'exacerbation de la précarité, (économique mais aussi sociale et symbolique) qui produirait chez l'individu contemporain un sentiment d'insécurité (devenir incertain) face à l'avenir. La crainte de la perte de supports sociaux entraînerait une souffrance psychique d'origine sociale (différente de celle liée aux maladies mentales). Les travaux de l'ORSPERE³ ont défini cette souffrance comme « psychosociale ».

Les travailleurs sociaux témoignent **d'une massification** de « problèmes psychiques » qui produisent en conséquence de la confusion et de la perplexité chez les professionnels : problèmes de repérage, des difficultés à trouver les bons interlocuteurs, à adapter leurs interventions, de la souffrance au travail... Ils sont en demande de formation, de partenariats avec la psychiatrie, de supervision. Ils en appellent à un décroisement de la psychiatrie, la poussent à « aller vers » ces publics qu'ils considèrent en détresse psychique.

Les difficultés évoquées par les travailleurs sociaux s'inscrivent par ailleurs dans un contexte d'évolutions profondes du travail social : rationalisation et division du travail, remise en cause des cadres qui assuraient jusqu'ici la protection des plus défavorisés, politiques « d'activation des usagers » qui témoignent d'un renversement de la question sociale : les problèmes sociaux sont imputés aux individus eux-mêmes (déclin des institutions au profit d'une action publique diversifiée et éclatée et individualisation des problématiques sociales (cf Ravon 2008, Ion 2005).

Appelée à la rescousse, la psychiatrie de son côté constate une demande croissante de soins pour des personnes qui ne faisaient pas partie de son champ d'action traditionnel.

Parallèlement à cette exacerbation d'une souffrance sociale au chevet de laquelle elle est interpellée, la psychiatrie est également confrontée à une autre difficulté. La fermeture de nombreux lits en psychiatrie a renvoyé hors de l'hôpital de nombreuses personnes souffrant de troubles psychiques lourds et susceptibles de se retrouver dans des situations de précarité et d'exclusion : problématiques des SDF ayant des maladies psychiatriques, des mal-logés ou des logés dans des logements précaires. Là encore, la psychiatrie est appelée à sortir de ses murs et à travailler avec les acteurs du social et du médico-social.

Ce double mouvement, résultant de dynamiques sociales, certes imbriquées, mais tout de même profondément différentes, est considéré comme relevant d'une même problématique, celle de la santé mentale.

Face à l'émergence de ces nouveaux problèmes au croisement du « psychique » et du « social » il nous semble important de participer à éclairer les conditions qui ont prévalu au développement la notion de santé mentale, de ses liens avec la précarité, de préciser les différentes définitions qui en ont été données ainsi que les façons actuelles de l'aborder. En quoi ces souffrances peuvent être considérées comme le reflet d'un malaise plus profond dans la société ? En quoi les nouvelles formes d'organisation du travail au sein du travail social produisent-elles également de la souffrance au travail ? Qu'est-ce qui relève de la maladie et de la désaffiliation sociale ? La psychiatrie doit-elle constituer le référent essentiel, la réponse principale apportée à ces souffrances ?

3 Observatoire Régional Rhône-Alpes sur la Souffrance Psychique en Rapport avec l'Exclusion.

« Santé mentale et précarité : notions de base et problèmes fondamentaux »

Éléments de réflexion théoriques

Objectifs

- **Définir** les concepts clés qui traversent la problématique de la santé mentale en contexte de précarité
- **Repérer** les particularités et la complexité des souffrances psychosociales
- **Comprendre** les évolutions du travail social de ces dernières années

Thématiques abordées

- **La santé mentale : un champ traversé par la complexité** : Définitions de la santé mentale (dimensions psychologiques, culturelles, sociétales, politiques et économiques).
- **Liens entre la santé mentale et la précarisation** de nos sociétés contemporaines (montée du chômage, délitement des liens sociaux, exclusion sociale de personnes souffrant de troubles psychiques, perte des droits, problèmes des sans-abri...).
- **Les souffrances psychosociales** : Le syndrome d'auto-exclusion, les conduites de « laisser-aller », absence de demande d'aide, aliénation, incurie, violences.
- **Souffrance psychique et travail social** : Malaise dans la relation d'aide, la souffrance psychique des publics accueillis et la souffrance psychique au travail.

Méthodologie

- Apports théoriques, problématisation de concepts, analyse de bibliographie et échange des pratiques

Intervenante

- Valeria MANTELLO, psychologue clinicienne

Public concerné

- Professionnels issus du champ social, médico-social, associatif, médical, de l'insertion, ou du logement

Calendrier (Format une journée de 9h à 17h, plusieurs séances de la même formation)

- **23 février 2016** (date limite d'inscription 9 février),
- **24 mars 2016** (date limite d'inscription le 10 mars),
- **24 mai 2016** (date limite d'inscription le 24 mai).

Lieu et modalités d'inscription Cette formation aura lieu dans les locaux de l'association **InCittà** au **5 Avenue André Bacon, 13013**. Formation gratuite sous réserve de disponibilité. L'inscription est obligatoire, par mail : incitta.asso@gmail.com. Pour toute information appelez le 09 80 57 09 36 (InCittà).

« Santé mentale et précarité : l'accueil des publics vulnérables »

(Sous forme d'analyse de la pratique)

Par l'Ecole des Parents et des Educateurs

Objectifs

- **Améliorer** la prise en charge des personnes en souffrance psychique dans le cadre de l'accueil
- **Acquérir** des outils pratiques dans la gestion de l'accueil et des situations qui débordent du cadre habituel de travail (repérage, orientation, gestion des situations à risque)
- **Améliorer** ses capacités d'écoute et de communication

Thématiques abordées

- **Repérage de la souffrance psychique dans les lieux d'accueil**
- **Les notions d'accueil, d'écoute, de relation d'aide** (Le positionnement professionnel, La communication non violente ...)
- **Les enjeux de l'accueil** (Enjeux réels, Enjeux affectifs, Les processus défensifs, Attitudes et verbalisation)
- **Les attitudes et les techniques de l'entretien**
- **La précarité et la question du lien** (Enjeux de la confiance et des repères, La place du conflit, de la violence, de l'agressivité, La mise en jeu des émotions, Les motivations de l'accueillant)

Méthodologie

- Eclairages cliniques, analyses de situations « réelles » issues de la pratique. Chaque participant pourra, à partir de situations vécues, de problématiques diverses, élaborer son positionnement dans l'échange verbal avec les autres participants et le clinicien. Des apports théoriques seront également utilisés.

Intervenants

- Guirec LABBE, Psychologue clinicien et formateur
- Patrick FIORI, Psychologue clinicien et formateur

Public concerné

- Travailleurs sociaux, personnels d'accueil, salariés ou bénévoles du territoire des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Calendrier (Format cinq séances de 6 heures)

Cette formation aura lieu entre le mois d'avril et le mois de juin 2016, les dates sont à déterminer. Vous serez informés ultérieurement.

Modalités d'inscription Formation gratuite sous réserve de disponibilité. L'inscription est obligatoire, par mail : flescroel-externe@mairie-marseille.fr

« Travailler en réseau dans le champ de la santé mentale, Une philosophie de travail »

Contexte

La nécessité de travailler en réseau dans le champ de la santé mentale s'impose aujourd'hui comme une évidence. Face à la complexité des situations où interviennent à la fois des facteurs médicaux, de vulnérabilité psychique, de précarité, de problèmes d'habitat... la coordination des actions semble être la voie de travail privilégiée. En effet les approches unidimensionnelles ou isolées, qu'elles soient médicales, psychologiques, sociales, adaptatives et/ou de réhabilitation, n'offrent que des réponses partielles, réductrices et à terme insatisfaisantes.

Le travail en réseau permet de croiser les regards, « les savoir-faire » et les logiques spécifiques à chaque métier tout en préservant leurs particularités. Il ne s'agit pas de privilégier une approche en particulier mais de faire coexister la multiplicité des regards.

Or, travailler en réseau ne s'improvise pas. Les professionnels ont besoin de développer des « savoir-faire » différents de ceux avec lesquels ils ont l'habitude de travailler. En quoi le travail en réseau modifie-t-il les pratiques professionnelles ? S'agit-il d'une rupture des conceptions du soin et de l'accompagnement ?

Objectifs

- **Acquérir** les bases et les principes clés du travail en réseau.
- **Apprendre** à trouver des réponses de façon collective afin de mieux aborder la complexité de la santé mentale en contexte de précarité.
- **Connaître** les dispositifs réseaux à Marseille.

Thématiques abordées

- **Travailler en réseau : « Une philosophie de travail »** La pensée complexe, la notion de coopération, d'interdépendance, d'horizontalité, la responsabilité partagée.
- **Travail autour d'une situation complexe en santé mentale** Aborder les aspects pratiques du travail en réseau, les leviers et les obstacles qui empêchent et/ou entravent le travail en réseau.
- **La boîte à outils réseaux** : outils de partage, éthique et déontologie professionnelle

Méthodologie

- Apports théoriques et échanges de pratiques

Intervenant

- Valeria MANTELLO, psychologue clinicienne

Public concerné

- Professionnels ayant acquis les concepts et savoirs de base en santé mentale et précarité

Calendrier (Format une journée de 9h à 17h, plusieurs séances de la même formation)

- **22 mars 2016** (date limite d'inscription 8 mars),
- **28 avril 2016** (date limite d'inscription le 14 avril),
- **7 juin 2016** (date limite d'inscription le 24 mai).

Modalités d'inscription Formation gratuite sous réserve de disponibilité. Inscription obligatoire par mail : incitta.asso@gmail.com. Pour toute information appelez le 09 80 57 09 36 InCIttà

« Insertion Professionnelle des personnes souffrant de troubles psychiques »

Contexte

L'environnement économique et professionnel, les exigences accrues en termes de compétitivité et de performance contribuent parfois à la détérioration de la santé mentale d'une partie de la population. Ils posent aussi la question du maintien dans l'emploi et des conditions de travail – mais aussi des possibilités d'insertion professionnelle pour un public fragilisé, car les troubles psychiques entraînent une forte exclusion du monde du travail.

Tenant compte de la réaffirmation du droit des personnes handicapées dans la loi du 11 février 2005, du rôle clairement identifié de l'accès et du maintien dans l'emploi comme des éléments déterminants de l'autonomie et de l'inclusion dans la Cité des personnes souffrant de troubles psychiques, mais aussi de la variabilité des troubles psychiques et de leurs conséquences sur l'emploi ou encore de la multiplicité des acteurs et opérateurs intervenant dans les parcours d'insertion professionnelle des personnes concernées, le COSM de la Ville de Marseille a souhaité engager une démarche dynamique susceptible de réunir les acteurs locaux autour d'un diagnostic partagé à visée opérationnelle et d'une valorisation des projets et actions menés par les acteurs marseillais.

Objectifs

- Qualifier les acteurs locaux sur la problématique
- Partager des éléments de diagnostic local
- Permettre aux acteurs locaux de mieux se connaître
- Valoriser les actions menées par les acteurs du territoire

Calendrier

- Juin 2016 (sous réserve)
- Lieu à confirmer ultérieurement

Public concerné

- Ouvert à tout public, gratuit mais sur inscription et selon la disponibilité des places

Contact

- Agnès BENSUSSAN : abensussan-externe@mairie-marseille.fr

